

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XIX. — Chirurgie, médecine, hygiène, salubrité, sécurité.

N° 583.687

6. — TRAITEMENT DES IMMONDICES (FABRICATION DES ENGRAIS EXCEPTÉE).
— TRAVAUX DE VIDANGE. — BALAYAGE ET NETTOYAGE.

Perfectionnements aux appareils de nettoyage par aspiration.

MM. JOHAN PETTER JOHANSSON et CARL GUSTAV ERIKSSON résidant en Suède.

Demandé le 11 juillet 1924, à 13^h 56^m, à Paris.

Délivré le 4 novembre 1924. — Publié le 19 janvier 1925.

(Demande de brevet déposée en Suède le 13 juillet 1923. — Déclaration des déposants.)

L'invention a trait à un perfectionnement apporté aux appareils de nettoyage par aspiration pourvus de poignées tubulaires et comprenant un carter ainsi qu'un ventilateur actionné par la force motrice et enfermé à l'intérieur de ce carter. L'invention est caractérisée par le fait que le tube servant de poignée communique avec l'atmosphère ainsi qu'avec le carter du côté de l'aspiration, ou de la pression du ventilateur.

Avec cette disposition, on peut entraîner l'air du ventilateur, par exemple à l'extrémité supérieure de la poignée et non, comme jusqu'ici, par une série de trous prévus à la partie inférieure du carter. Cette disposition présente cet avantage que l'air ne peut frapper le plancher et agiter la poussière qui se trouve sur ce dernier.

Un autre avantage consiste en ce que l'air qui s'échappe à l'extrémité supérieure de la poignée peut être utilisé pour le soufflage aussi souvent qu'on le désire pour nettoyer des ouvertures étroites et d'autres endroits peu accessibles.

Les fig. 1, 2 et 3 du dessin annexé représentent une forme d'exécution de l'invention dans trois positions de travail différentes.

1 représente le carter avec le tube d'aspi-

ration 2, le sac collecteur 3, le ventilateur 4 et le moteur 5. 6 désigne la poignée tubulaire qui, par son extrémité inférieure, communique avec le carter du côté du ventilateur où s'exerce la pression (voir fig. 2). A l'extrémité supérieure, la poignée 6 est ouverte et affecte la forme d'un tube de pression 7 de même forme, dimension et direction que le tube d'aspiration 2, de sorte qu'on peut disposer sur le tube de pression aussi bien que sur le tube d'aspiration les mêmes tuyaux flexibles ou non, brosses et autres objets analogues.

Dans la fig. 1, l'appareil de nettoyage par aspiration est disposé de la manière habituelle, un tuyau 8 avec une brosse 9 étant fixé au tube d'aspiration 2. L'air est aspiré par le tuyau 8, traverse le ventilateur pour arriver à l'extrémité arrière du carter dans la poignée tubulaire 6; il trouve cette poignée et s'échappe finalement à l'air libre par l'extrémité supérieure de ladite poignée. 10 représente un chapeau amovible perforé qui est fixé sur le tube de pression 7 de la poignée tubulaire quand ce tube ne porte pas de tuyau flexible ou non, ou autre équivalent.

La fig. 2 représente l'appareil de nettoyage par aspiration quand on s'en sert pour le soufflage. Ainsi qu'on le voit, on a disposé un

tuyau flexible ou non 8 sur le tube de pression 7, le chapeau 10 étant fixé sur le tube d'aspiration.

Enfin, dans la fig. 3, on a représenté une troisième méthode, l'appareil de nettoyage étant employé simultanément pour l'aspiration et pour le soufflage, ce qui est très utile quand on doit nettoyer des tapis. Dans ce cas, le tuyau de soufflage 11 est recourbé, de manière que l'air soit chassé immédiatement aux endroits où l'aspiration par la brosse 9, etc., a lieu.

RÉSUMÉ.

L'invention se rapporte à des perfectionnements apportés aux appareils de nettoyage par aspiration pourvus de poignées tubulaires et comprenant un carter ainsi qu'un ventilateur actionné par la force motrice et renfermé dans ce dernier. Elle comporte les caractéristiques suivantes :

1° La poignée tubulaire communique avec l'atmosphère ainsi qu'avec le carter, du côté de l'aspiration ou de la pression du ventilateur :

2° L'une des extrémités de la poignée tubulaire communique avec le carter, tandis que l'autre est ouverte;

3° L'extrémité libre de la poignée affecte la forme du tube d'aspiration prévu sur le carter ou sur le couvercle de l'appareil, les tuyaux flexibles, etc., qui doivent être reliés au tube d'aspiration pouvant être aussi reliés à la poignée;

4° Un chapeau perforé ou autre équivalent ferme l'extrémité libre de la poignée et peut être enlevé quand le tuyau flexible, ou tout autre outil, doit être fixé à la poignée;

5° Le tuyau d'aspiration du carter ou du couvercle et l'extrémité libre de la poignée sont disposés dans le même sens, de sorte qu'on porte l'appareil de la même manière quand on s'en sert pour souffler et pour aspirer dans une certaine direction.

JOHAN PETTER JOHANSSON
ET CARL GUSTAV ERIKSSON.

Par procuration :
GÅRUS DANZER.

Fig. 1.

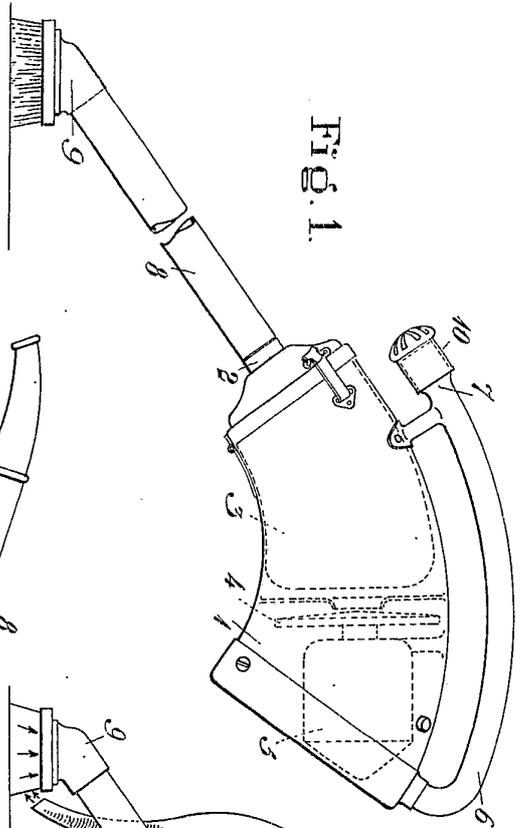


Fig. 3.

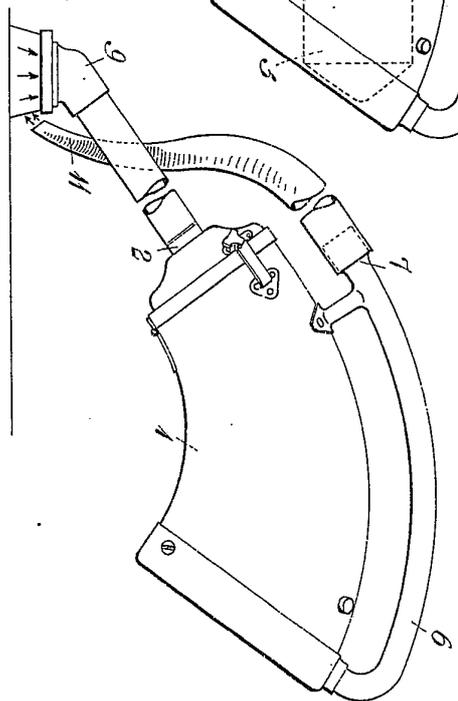


Fig. 2.

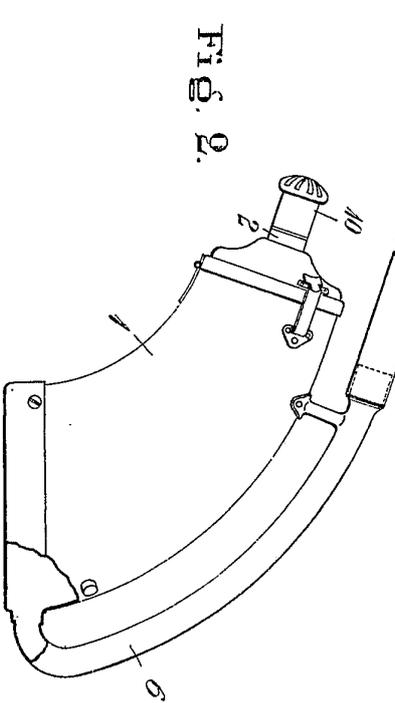


Fig. 1.

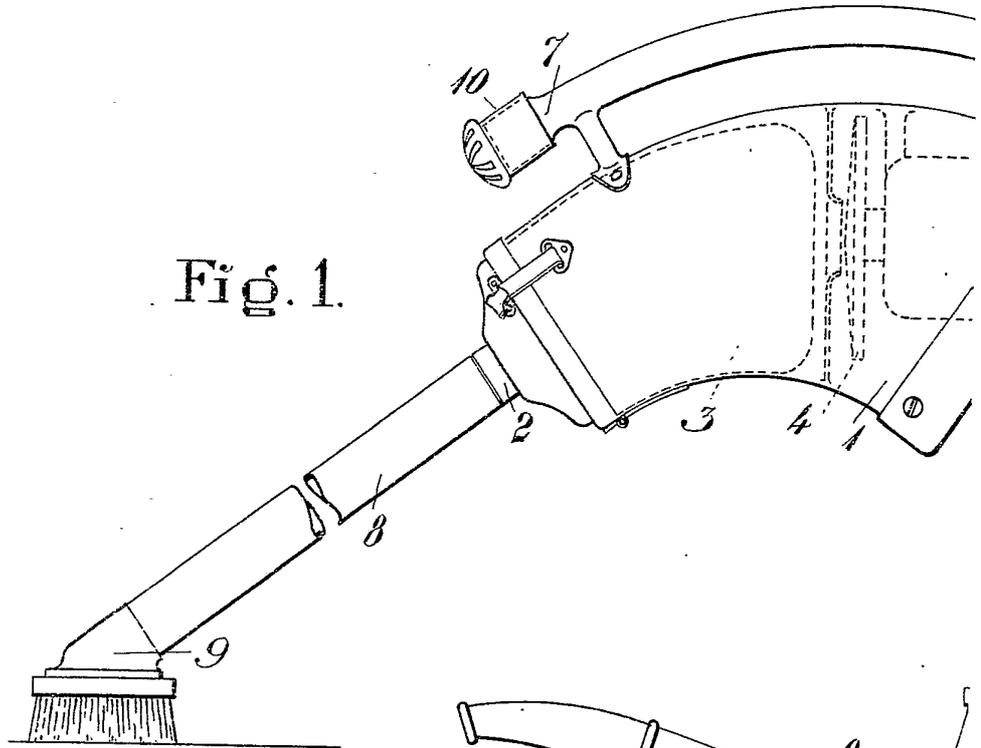


Fig. 2.

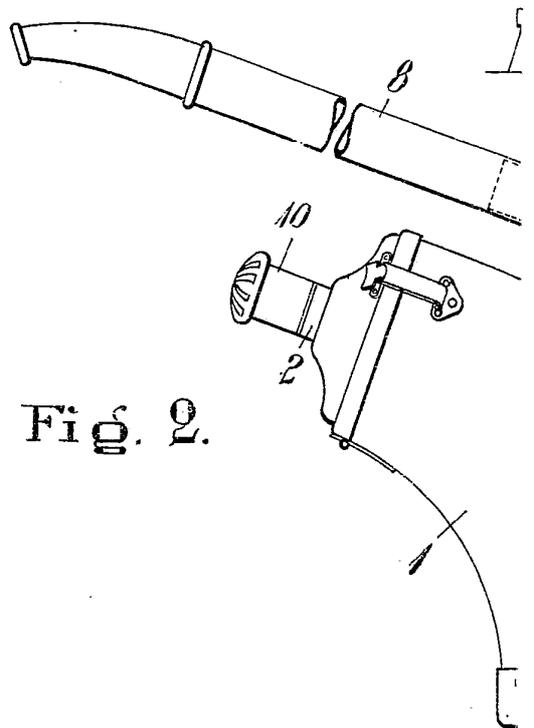


Fig. 3.

